



Syndicat National Unitaire

des **INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC**
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33
snu04@snuipp.fr

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale,

Objet : évaluations CP-CE1

St Auban, le 25 septembre 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le SNUipp-FSU 04 apprend avec stupéfaction que le ministère de l'Éducation Nationale a choisi de faire héberger les évaluations nationales CP-CE1 par Amazon en Irlande. Après toutes les réserves que nous avons évoquées ensemble le 18 septembre dernier, à savoir des élèves de CP et de CE1 déstabilisés et pour certains fortement angoissés en ce début d'année ; l'ineptie de certains items ; le risque d'une analyse et d'un traitement des données détournés de l'intérêt des élèves ; le temps perdu à la passation et à la saisie... ; cette révélation ne laisse plus de doute quant à l'objectif du ministère. La souplesse que vous aviez alors évoquée quant à l'appropriation de ces évaluations par les équipes pédagogiques d'école et de circonscription n'est plus suffisante pour rassurer l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Aussi, conformément aux recommandations du secrétariat d'État chargé du numérique édictées en mai 2017, qui en appelle à la responsabilité individuelle des agents de l'État pour éviter de recourir aux GAFAM*, nous optons pour la cohérence des mesures gouvernementales : nous appelons tous les personnels à ne pas saisir, dans ces conditions, les évaluations CP-CE1, et ce par mesure de précaution.

Sachez que notre organisation nationale a saisi la CNIL hier pour vérifier si les procédures légales ont bien été respectées. Elle a interpellé par ailleurs notre ministre.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Pour le SNUipp04,

Ariane Sèdes,

Stéphane Bouthors,

* Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft